

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs
Mairie de Sandillon 45640**

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Vendredi 25 janvier 2019

M. le Président rappelle au Comité que la tenue d'un débat d'orientation budgétaire est obligatoire, dès lors qu'une commune du groupement comptabilise plus de 3500 habitants.

Il a lieu en réunion du Comité Syndical dans un délai de deux mois maximum précédant le vote du budget primitif et a pour objet de définir les orientations budgétaires de l'exercice 2019 et d'informer l'assemblée délibérante de l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui est acté par une délibération spécifique, qui n'est pas suivi d'un vote.

Le DOB n'a aucun caractère décisionnel. Sa teneur doit cependant faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de la l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Le contenu des débats n'est pas précisé par les textes.

ANALYSE FINANCIERE 2018

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 (en euros)

Définies par rapport aux chiffres du compte administratif au 14 janvier 2019, elles seront à valider en regard du Compte de Gestion du comptable du Trésor Public.

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté d'environ 16 880 € par rapport à l'année dernière soit environ 9 % :

- Les charges à caractère général ont augmenté d'environ 4 208 €
- Les dépenses de personnel ont augmenté de 17 086 €
- Les charges de gestion courante et financières sont en baisse de 4 415 €

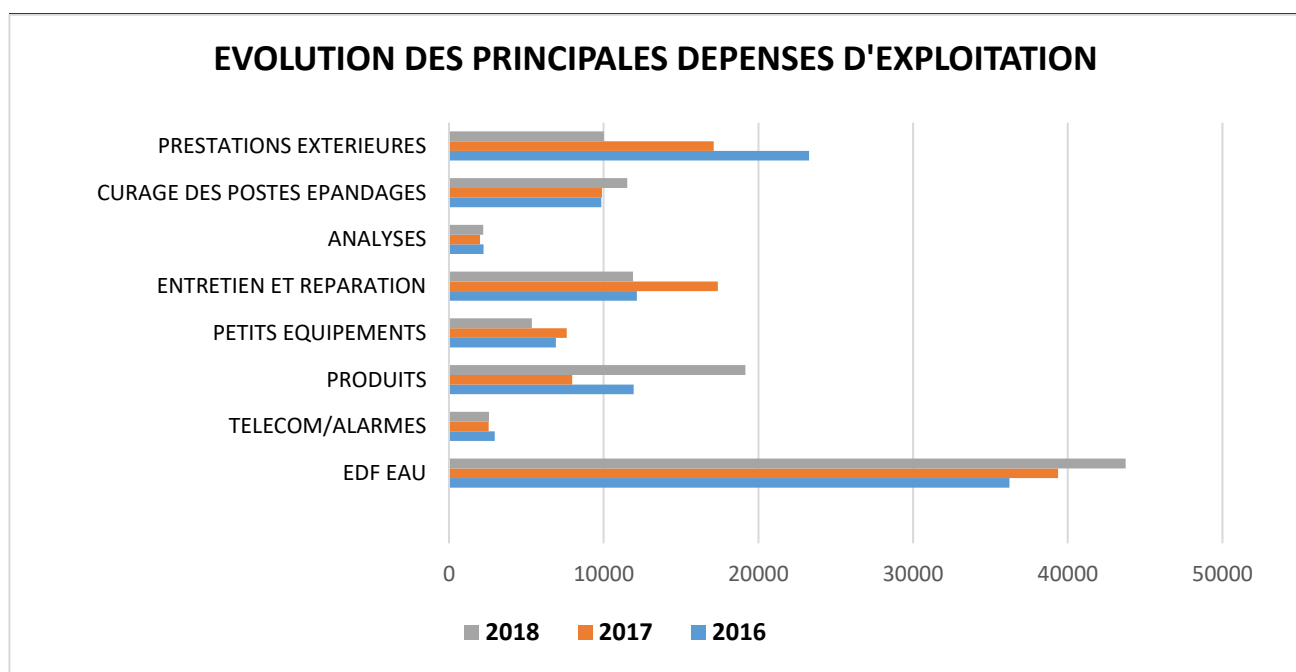
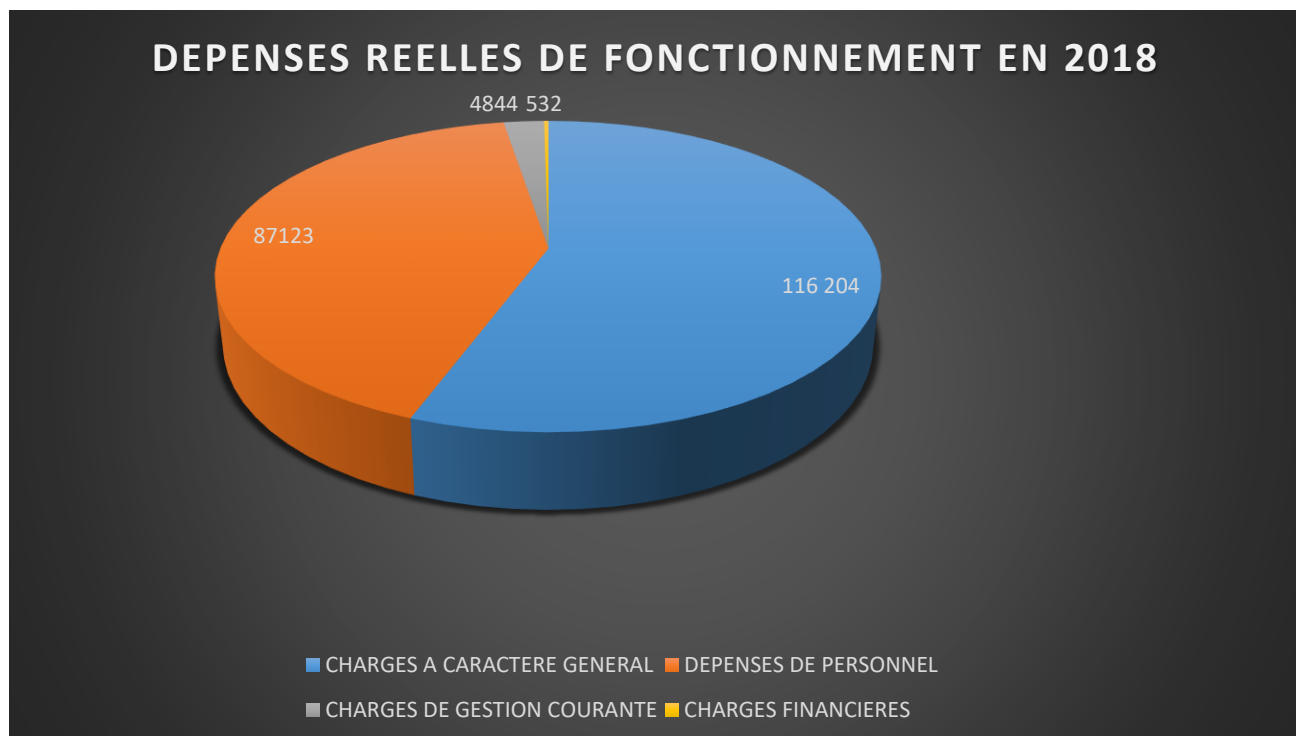
Précisions :

Les charges à caractère général sont directement impactées par les frais de réparation des équipements et le service d'astreintes assurés par des entreprises extérieures.

En 2019, l'augmentation des charges de personnel s'explique par le recrutement du successeur de M. Chambolle 4 mois avant son départ à la retraite.

Les charges de gestion courante couvrent les intérêts des emprunts et l'indemnité de l'élu. Cette dernière est en baisse car elle n'est plus soumise à cotisation sociale.

L'excédent de fonctionnement 2018 devrait être de l'ordre d'environ 128 500 € à reporter sur 2019 (en baisse par rapport à 2018 : 150 812 €)



Les dépenses de consommables (électricité et produits réactifs) représentent plus de la moitié des dépenses totales (59 %).

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2018 (en euros)

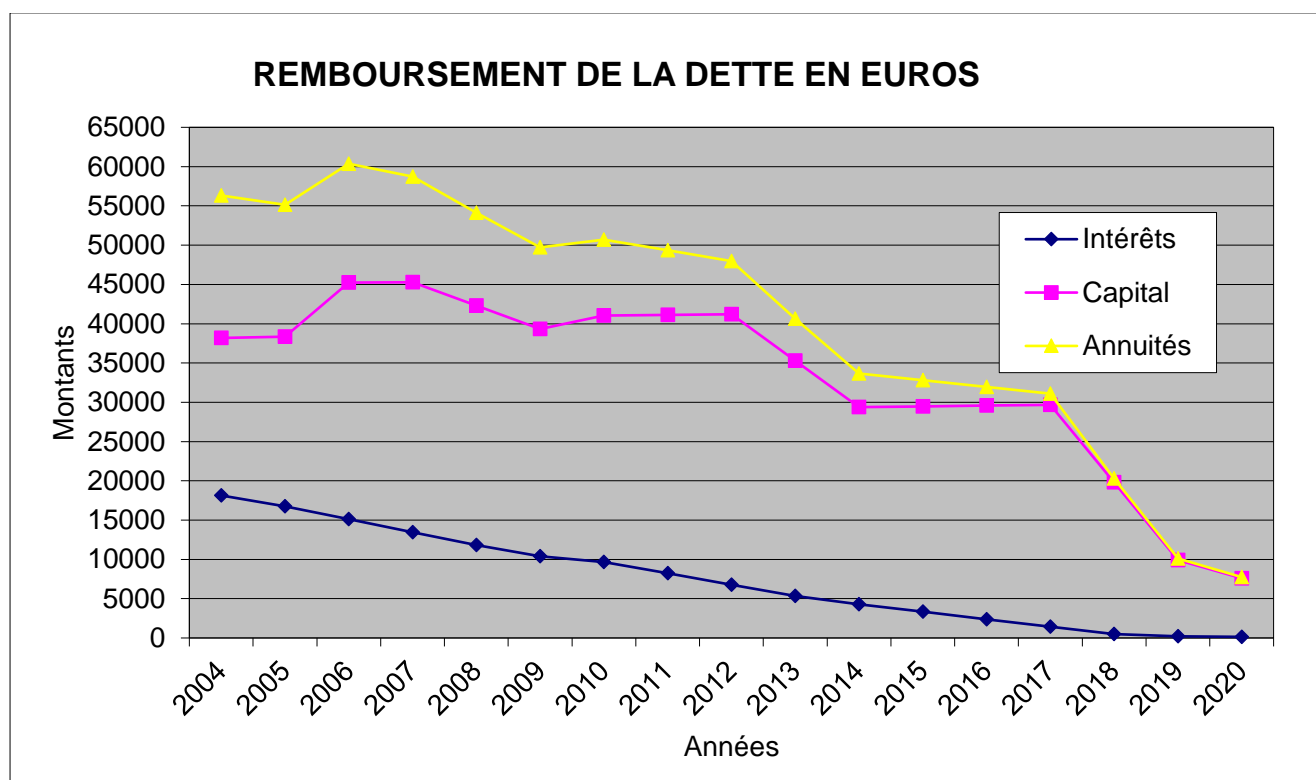
En l'état actuel du compte administratif 2018, il a été réalisé environ **69 381 €** de dépenses pour le renouvellement des équipements :

- Renouvellement des débitmètres entrée et vanne by-pass	HT	8 330 €
- Installation d'appareils de levage	HT	11 981 €
- Renouvellement du ballon tampon poste de refoulement en Loire HT	HT	14 100 €
- Installation d'un pluviomètre électronique	HT	4 300 €
- Mise en place d'un comptage by-pass sur la supervision	HT	1 895 €
- Remplacement de matériel informatique à la station (unité centrale)	HT	3 125 €
- Renouvellement des diffuseurs d'air	HT	25 650 €

Les dépenses reportées en **restes à réaliser** correspondent aux engagements non réalisés en 2018. Elles s'élèvent à **18 723 €** et elles seront inscrites en crédits reportés sur le budget 2019. Elles concernent :

- Le renouvellement d'un surpresseur d'air
- L'installation d'un caisson de ventilation anti H2S

POINT SUR LA DETTE



En 2018, le syndicat a poursuivi son désendettement.

Au 31 décembre 2018, la dette en capital s'élève à **20 116.98 €** et se répartit entre 3 organismes : la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole et l'Agence de l'eau (avance).

L'emprunt auprès de la Caisse Française de financement Local, contracté en 2003, a été soldé en 2018.

En 2019, s'achèvera l'emprunt auprès de la Caisse d'Épargne.

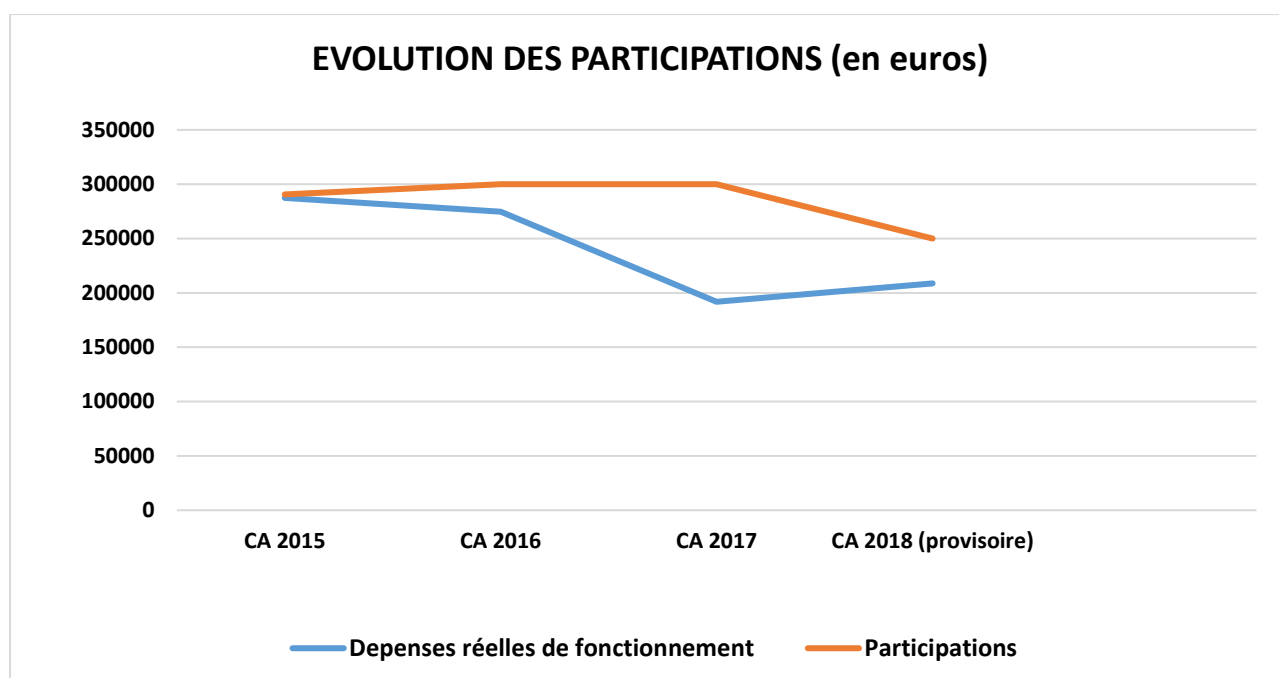
Courant 2020, le remboursement auprès de l'Agence de L'eau sera soldé.

Il restera un seul emprunt auprès du Crédit Agricole qui s'achèvera en 2024.

Le remboursement de la dette en 2018 s'est élevé à **20 290.77 €** (intérêts inclus).

En 2019, l'annuité de la dette bancaire continuera de baisser. Le syndicat remboursera **10 129.89 €** (intérêts inclus).

LES PARTICIPATIONS DES COMMUNES



En 2018, les participations des communes se sont élevées à **250 000 €**, en baisse de 50 000 € par rapport à 2017.

L'excédent de fonctionnement dégagé par une augmentation régulière des participations les années antérieures, a permis de réaliser la maintenance des installations et de dégager suffisamment d'autofinancement pour investir dans le renouvellement de certains équipements pendant l'exercice 2018.

PERPECTIVES POUR 2019

LES PREVISIONS DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de fonctionnement des stations

Les prévisions de dépenses seront égales à minima aux dépenses réelles résultant du compte administratif 2018, soit environ 117 000 €.

La mutualisation des achats avec la commune de Jargeau réduira les dépenses de fonctionnement.

L'excédent de fonctionnement 2018 sera en partie utilisé pour constituer une réserve pour dépenses imprévues.

Charges de personnel

En dehors des mesures catégorielles (reclassement indiciaire, titularisation de l'agent technique, avancement d'échelon, mise à jour du régime indemnitaire), il n'y aura pas de dépenses de personnel autres à envisager en 2019.

Le projet de mutualisation de l'agent technique, avec la commune de Jargeau pour le suivi du fonctionnement de sa station d'épuration aurait pour conséquence des recettes nouvelles par le biais d'une convention de mise à disposition.

LES PREVISIONS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Renouvellement d'équipements ou amélioration des installations

- Poste de refoulement de Darvoy : travaux d'étanchéification d'un regard
 - o Marché groupement de commande ATEC/SCBM 4 166 €
- Remise en état du tamis rotatif de la station de Sandillon 14 000 €
- Réhabilitation du poste de Darvoy en cours de chiffrage

Ces projets, ainsi qu'une réserve pour travaux imprévus, seront financés par l'autofinancement issu de l'excédent de la section de fonctionnement.

Prévisions de recettes de fonctionnement

Les participations sont les seules recettes du syndicat. Elles doivent permettre de couvrir l'ensemble des dépenses de fonctionnement mais aussi de dégager un excédent qui permet d'abonder la section d'investissement en recettes (autofinancement).

Proposition pour 2019 : maintien d'un montant de participations égal à 2018, soit un montant total de 250 000 €.

Communes	CLE DE REPARTITION				PARTICIPATIONS en €	
	Clé 2018		Nouvelle clé 2019 *		2018	2019
	Habitants	K	Habitants*	K		
DARVOY	1927	0,248	1910	0,247	62 000	61 750
FEROLLES	1260	0,162	1242	0,160	45 500	40 000
OUVROUER	588	0,076	584	0,075	19 000	18 750
SANDILLON	3995	0,514	4014	0,518	128 500	129 500
Total	7770		7750		250 000	250 000

*Source INSEE : recensement de la population légale 2016

Prévisions de recettes d'investissement

Les recettes d'investissement permettent de financer les emprunts réalisés et de réaliser de nouveaux investissements.

Les principales recettes sont :

- le virement de la section de fonctionnement (autofinancement)
- les dotations, et fonds divers (virement au 1068, c'est-à-dire les réserves).

Il n'est pas envisagé de recours à l'emprunt en 2019.

Les membres du Comité Syndical sont invités à débattre sur ces orientations budgétaires.